



Intégration instits dans le corps des PE dans le Rhône :
- par liste d'aptitude : 32 - par concours interne : 0

Liste d'aptitude Directeurs adjoints de SEGPA :
Dossiers de candidature pour le 9/05 au plus tard

Pétition : rendez-vous salarial de 2011 - Ensemble, faisons-nous entendre : <http://actu.fsu.fr/Rendez-vous-salarial-de-2011>

Les Samedis Lecture de l'AFL : les 16/04 - 21/05 et 18/06
Ecole élém. Jean Moulin à Vénissieux

Mouvement 2011

- 1er avril : parution des postes (phase principale)
- 5 au 18 avril : saisie des vœux
- 22 avril : CAPD bonifications mouvement 2011
- 17 mai : CAPD Résultats de la phase principale
- juin : phase d'ajustement
- 30 juin : groupe de travail phase d'ajustement

snuipp rhône informations

n° 26 - 08/04/2011

prix : 0,15 €

édito

Permutations - Ineat exeat

Date limite : 22 avril 2011

La circulaire est consultable sur le site de l'IA.

Documents à fournir dans tous les cas à
l'Inspection académique du Rhône :

- une demande écrite d'exeat du Rhône,
- une demande écrite d'ineat

Voir modèles sur le site :

<http://69.snuipp.fr/spip.php?article936>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.



The day after

Une carte scolaire égrenant les ouvertures et les fermetures... Des interventions des élus FSU, des modifications, quelques mobilisations d'écoles... Finalement, quelle est la spécificité de cette carte scolaire ?

Il faut d'abord rappeler l'abandon de la scolarisation des 2 ans (préfigurant celui des 3 ans ?...), le déficit suspect entre créations et fermetures de classes (52 créations pour 67 fermetures alors même que 1 700 élèves supplémentaires arrivent dans nos écoles), des économies de postes sur le dos des formateurs... Et puis bientôt, le 6 septembre, le lendemain de la rentrée 2011, nous allons connaître d'immenses difficultés dans les écoles... de l'aveu même de l'IA lors des dernières instances !

Les postes à rendre coûte que coûte vont inmanquablement appauvrir considérablement un potentiel de remplacement déjà bien indigent au regard de la population enseignante du département. Il va sans dire que les disponibilités et temps partiels hors droit auront été massivement refusés.

Naturellement nous avons la responsabilité d'un autre scénario pour les élèves et les enseignants : rassemblements, réunions, débats, syndicalisation, manifestation du 1er mai...

Autant de mobilisations permettant de s'unir et de lutter pour un avenir moins catastrophique !

Fabienne Loreau
Secrétaire départementale





ST PIERRE DE CHANDIEU EST LYONNAIS	jeudi 14 avril vendredi 15 avril	11h45 à 12h15 et 17h à 17h45	Ecole R. Cassin - 04 78 40 32 02
GIVORS	jeudi 14 avril	12h à 13h30	Ecole G. Péri - 04 72 24 21 13
VENISSIEUX	vendredi 15 avril	17h à 18h	Ecole mat. H. Wallon - 04 72 50 10 41
VENISSIEUX	lundi 11 avril	11h30 à 13h30	Ecole mat. du Centre - 04 72 50 06 72
MEYZIEU	vendredi 15 avril	17h à 18h	Ecole Condorcet - 04 78 31 54 08

1 700 élèves de plus et 20 postes en moins : cherchez l'erreur !

Toutes les propositions de carte scolaire, suite au CTPD du 28 mars et du CDEN du 4 avril et des décisions définitives sont sur le site du SNUipp à cette adresse : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article949>

Le nouvel Inspecteur d'Académie du Rhône, Jean-Louis BAGLAN, a présidé lundi 28 mars 2011, le Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) et avec le préfet, Jean-François CARENCO, le CDEN du 4 avril 2011 qui a étudié les propositions de carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes et de postes).

Les interventions du SNUIPP ont encore permis d'éviter, dans un contexte budgétaire plus qu'étroit, ... quelques fermetures et de faire respecter les règles.

Cependant, l'IA n'a pas voulu modifier ses décisions sur certains secteurs (Saint-Nizier d'azergues, Sainte-Foy les Lyon et Vénissieux notamment) bien que les projections des Maires et des directions d'école soient largement au-dessus des seuils. Il y a fort à parier que les situations des écoles concernées devront être de nouveau rétablies, avec toutes les désorganisations que cela engendre pour les familles, comme pour les enseignants.

Premier faux- pas donc du nouvel IA du Rhône, qui, dans ses premières paroles, avait indiqué qu'il suivrait les chiffres des Maires ... mais peut-être pas de n'importe quelle commune ... ?

CAPD du 5 avril

- PACD - PALD - Allègements de service

La CAPD a étudié les demandes de PACD-PALD ainsi que celles d'allègement de service. Faute de postes en nombre suffisant, l'IA n'a pu répondre favorablement à toutes les demandes pourtant justifiées par des raisons médicales attestées par les médecins de prévention.

- Temps partiels

L'IA a annoncé que les enseignants qui ont déposé une demande de temps partiel sur autorisation recevront une réponse mi-mai pour une parution éventuelle des compléments de service lors de la phase d'ajustement du mouvement.

Formation sacrifiée et PEMF ... même pas remerciés

Comment récupérer des postes facilement ? L'inspection académique du Rhône a trouvé la solution : 35 PEMF dit "isolés" ont depuis de très nombreuses années participé à la formation des stagiaires, à l'élaboration des contenus de formation, au passage des CAFIPEMF... L'an passé, ils ont dû avec les IEN chargés des pôles de formation, construire totalement une formation spécifique pour les futurs enseignants privés désormais de formation initiale ... Pour quasiment seule compensation partielle, ces collègues bénéficiaient d'une journée de décharge (1/3 auparavant) très largement insuffisante et d'une indemnité dérisoire. Vous devinez ? Comme cela ne suffisait pas, les nouveaux enseignants (PES mais surtout M1 et M2) devront désormais faire sans, puisque l'IA a décidé de fermer 44 postes de maîtres-formateurs (tous les isolés et 9 postes en écoles d'application). Sous le fallacieux prétexte que seuls 60 stagiaires seraient recrutés à la rentrée, il s'agit en fait uniquement de récupérer 8,75 postes de décharges de ces formateurs !! Les représentants du SNUIPP/FSU se sont opposés à cette braderie sans précédent ... ce qui n'a pas fait bouger l'inspecteur d'académie à ce jour.

EVS : les élèves et les enseignants sont les dindons d'une mauvaise farce

Dans un certain nombre de secteurs géographiques, les crédits de contrats aidés sont épuisés. Certains Pôles Emploi refusent donc le renouvellement des contrats ou le remplacement des EVS qui ne peuvent pas continuer. Ni la présence de notifications de la MDPH, ni les autorisations de recrutement par l'IA n'arrivent à infléchir les décisions de Pôle Emploi. Les élèves handicapés vont donc perdre 3 mois d'accompagnement. Leurs enseignants seront donc priés de faire avec.

A cela s'ajoute l'incroyable décision de faire signer des contrats pour six ou neuf mois. Tout est prêt pour que des centaines d'écoles soient à nouveau en grande

difficulté à l'automne 2011, comme cette année. Comme si la barque n'était pas assez pleine, l'IA veut absolument moduler le temps de travail des EVS et signe donc des contrats stipulant 30h de travail hebdomadaire (dont les écoles ne savent que faire) alors que toutes les écoles fonctionnent sur 24h.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp va rencontrer ce mercredi 13/04 le proviseur du lycée Ampère et l'Inspection pour essayer ensemble de remettre un peu de raison dans ce dispositif d'accompagnement des élèves handicapés.

page 1

Edito
Ineat Exeat

page 2

Permanences mouvement
1 700 élèves de plus...
CAPD du 5 avril
Formation sacrifiée des
PEMF
EVS

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

**SNUipp Rhône
Informations**

Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association
École libérée
Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

**La banque partenaire
des associations**

Je suis intéressé(e) par les
services du CME

Retournez ce bulletin, le CME vous contactera



Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est
179 avenue Jean Jaurès
69366 LYONCEDEX 07

Tél. : 0 820 380 341 Fax : 04 37 65 44 71
E-mail : 07390@cmse.creditmutuel.fr

NOM : Téléphone :

Adresse :